

Magazine d'information du Pays de Valois
N° 25 • MARS 2020

“Bonjour VALOIS”

www.cc-paysdevalois.fr





ÉDITO

Chères Valoisienues, Chers Valoisienus,

2020 est une année spéciale pour nous, élus. En effet, à l'occasion des élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars, vous serez amenés à désigner vos élus municipaux mais également vos représentants communautaires. C'est dans ce contexte particulier que vos élus actuels de la Communauté de Communes du Pays de Valois ont voté, le 13 février dernier, le budget 2020 de la collectivité. Malgré la baisse des dotations de l'État (DGF) opérée depuis 2014 et le renforcement des champs de compétences dévolus à la Communauté de Communes, les finances de la collectivité sont saines et permettent aujourd'hui d'anticiper l'avenir. Cette situation est le fruit d'un travail de longue haleine mené par vos élus communautaires qui ont fait le choix de miser de manière conséquente sur le développement économique du territoire. Aujourd'hui, la CCPV récolte ce qu'elle a semé. L'implantation de nouvelles entreprises dans le Valois et l'extension d'entreprises existantes ont généré des recettes fiscales économiques d'une ampleur suffisante pour faire face aux nouvelles dépenses et pour pouvoir investir. Pour plus de détails, je vous invite à découvrir le dossier spécial consacré à la présentation du budget 2020 de votre intercommunalité.

À la veille des élections et du renouvellement des instances communautaires, je suis fier de notre territoire. Un territoire dynamique, en pleine santé, qui présente de belles perspectives pour les années à venir. Les projets de création ou encore de développement sont nombreux et contribuent toujours plus à valoriser notre Valois. Ces projets ne peuvent voir le jour sans un travail essentiel de collaboration entre la CCPV et les communes du territoire. Je tiens ici à remercier tous les maires et les conseillers municipaux pour leur implication et leur volonté commune de faire grandir notre territoire.

L'avenir se prépare aujourd'hui. Le Conseil communautaire actuel invite, dès à présent, le prochain Conseil communautaire à engager un travail de réflexion sur la définition d'un nouveau Projet de territoire. Un nouveau projet pour un nouveau mandat avec à la tête, un nouveau président. En effet, j'ai pris la décision de ne pas me représenter à la présidence de la CCPV. Mais je suis confiant en l'avenir de la collectivité. Il y a encore tant de projets à mûrir...

Benoît HAQUIN

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

SOMMAIRE

P.03
RÉTRO EN IMAGES

P.04
L'ACTU

P.06
ENTREPRENDRE
Une ZAC à Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville
Du biogaz pour Crépy-en-Valois
Dernière ligne droite pour Kubota

P.08
ENVIRONNEMENT
Le tri, c'est partout, au bureau et aussi à l'école !

P.09
AMÉNAGEMENT
Le CAUE à votre écoute

P.10
GRAND ANGLE
Budget : 2020, une année de transition

P.13
SORTIR
Monsieur et Tout un orchestre, découverte d'un dandy décalé

P.14
DÉCOUVRIR
Nos pépites géologiques reconnues

P.15
62 À LA UNE
Tous ensemble vers les JO 2024

LA PASSERELLE
62, rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois
Tél.: 03 44 98 30 11 • Fax: 03 44 88 37 45
communication@cc-paysdevalois.fr • www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : **Benoît HAQUIN**
Directeur de la rédaction : **Bruno DELLINGER**
Rédactrice en chef : **Pauline NEUMANN**
Secrétaire de la publication : **Annabelle PITET**
Crédits photos : **CCPV, SMDO, Kubota, Philippe Colacicco, Bruno Decuppe, Shutterstock**
Conception graphique et mise en page : **Links Création Graphique**
Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires - N°ISSN en cours

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !
Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à : communication@cc-paysdevalois.fr ou au 03 44 98 30 11.



UNE CÉRÉMONIE RÉUSSIE

Mercredi 22 janvier, le président Benoît Haquin a présenté ses meilleurs vœux pour 2020. L'occasion pour lui de rappeler les faits marquants de 2019 mais aussi et surtout d'envisager l'avenir de la CCPV. Professionnaliser et travailler ensemble, voilà les objectifs à poursuivre en 2020.

CARTON PLEIN POUR GAUVAIN SERS

C'est à guichets fermés que Gauvain Sers a mis le feu à la scène crépinoise le samedi 23 novembre. Après son album *Les Oubliés* classé numéro un des ventes, il a conquis le cœur des spectateurs valoisienus avec ses chansons engagées. Un concert proposé dans le cadre de la saison des Musivales.



UN CONCERT-DÉBAT ENGAGÉ !

Discuter du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et proposer des solutions locales pour limiter les effets du changement climatique dans le Valois... C'était le programme de la soirée du jeudi 28 novembre à La Passerelle. Gaël Faure, artiste engagé, a ouvert les festivités par un concert guitare-voix. Les Valoisienus présents ont apprécié la proximité avec le chanteur et la qualité des échanges.

LE PCAET AUSSI DANS LES ÉCOLES !

Le PCAET s'invite aussi dans les écoles du Valois à travers la sensibilisation des élèves au tri des déchets. Comme ici, le lundi 20 janvier à l'école Sainte-Marie de Crépy-en-Valois où les enfants ont notamment appris les consignes de tri.





ÉQUIPEMENT

GYMNASE DE BETZ : C'EST PARTI !

Depuis plus d'un an, la CCPV travaille sur la réhabilitation du gymnase de Betz. Ça y est, les travaux ont débuté. Une mise aux normes et un agrandissement de la structure dont pourront bénéficier les élèves du collège Marcel Pagnol et les associations locales.

Le projet est ambitieux puisqu'il consiste en la démolition d'une partie des locaux existants désuets, la mise en conformité pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et la création d'une extension des locaux. De nouveaux bureaux, des sanitaires et une seconde salle de 290 m² seront ainsi créés. La fin des travaux est prévue en février 2021, soit une année de chantier. La pratique de l'EPS en salle pour les collégiens sera possible jusqu'à la fin de l'année scolaire : la CCPV met en place des vestiaires et des sanitaires provisoires à cette fin.

CULTURE

« COMME À LA RADIO » AVEC LES ORCHESTRES À L'ÉCOLE DE BOISSY-FRESNOY ET LAGNY-LE-SEC

« Comme à la Radio » est un projet de création, proposé par l'Ensemble La Croche et le Marteau et l'Association Orchestre à l'École, qui réunit de janvier à juin 2020 deux classes d'écoles élémentaires du Pays de Valois et six musiciens professionnels autour d'un projet pédagogique sur fond de « zapping radiophonique » mêlant écriture, improvisation et direction.

« Comme à la Radio » propose à deux Orchestres à l'école de se rencontrer avec pour objectif commun la création d'un spectacle autour du « zapping radiophonique ». Les Orchestres à l'école des écoles élémentaires Jean Charron de Boissy-Fresnoy et Jean Daudré de Lagny-le-Sec ont été sélectionnés pour participer au projet suite à un appel à candidatures.

Les jeunes musiciens valoisien issus de classes de CE2, CM1 et CM2 seront successivement compositeurs, interprètes, musiciens, metteurs en scène et chefs d'orchestre, et utiliseront l'objet « Radio » pour découvrir ensemble différents styles musicaux et créer une œuvre originale avec leurs instruments à vent, à cordes et à percussion.



LOISIRS

TRANSPORT GRATUIT VERS LE CENTRE AQUATIQUE : ÇA CONTINUE

L'expérimentation réalisée pendant les vacances de la Toussaint avait remporté un vif succès. Cette fois-ci, trois circuits de bus ont été créés pour emmener gratuitement petits et grands vers le Centre aquatique du Valois pendant les vacances de février.

Les 18, 19, 20 et 25, 26, 27 février, la CCPV a proposé 3 circuits de transport gratuit vers le Centre aquatique du Valois. Les circuits aux départs de Rosoy-en-Multien, Ermenonville et Montagny-Sainte-Félicité, ont desservi 8 autres communes du Valois. Le fonctionnement est le suivant : l'inscription se fait au préalable via le formulaire disponible sur www.cc-paysdevalois.fr ou par téléphone au 03 44 88 05 09. Le bus fait un aller en début d'après-midi, puis reprend les usagers 2h après pour le chemin retour. L'accès au Centre aquatique reste payant mais une réduction de 1 € est appliquée aux bénéficiaires du dispositif.



Plus d'infos sur www.cc-paysdevalois.fr

3
circuits
6
jours
11
communes
desservies

SPORT

UNE COURSE 100 % VALOISIENNE À VOS BASKETS !

Découvrez la Voie Verte et le Valois en courant ou en marchant le samedi 6 juin. Chaussez vos baskets et prenez le départ d'une nouvelle course. Une manifestation sportive exceptionnelle.

En partenariat avec l'USC Crépyathlé, la CCPV organise la première édition de cet événement le samedi 6 juin. Deux courses et une marche, non chronométrées, vous sont proposées suivant votre niveau aux départs de Boissy-Lévignen, de l'ancienne gare de Betz et de Mareuil-sur-Ourcq.

L'arrivée est prévue à Crépy-en-Valois.



Plus d'infos et inscriptions prochainement sur www.cc-paysdevalois.fr

COMPÉTENCE

2022 : OBJECTIF EAU ET ASSAINISSEMENT

Suite à l'entrée en vigueur de la loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale (NOTRé) obligeant les intercommunalités à prendre la compétence Eau potable et Assainissement, les communes du Valois ont prévu de confier la compétence Eau à la CCPV à compter du 1^{er} janvier 2022 et potentiellement la compétence Assainissement.

La CCPV détient la compétence Études en matière d'Eau et d'Assainissement. Dans ce cadre, depuis 2017, des scénarii sont étudiés en relation avec les syndicats et les communes sur les plans financier, juridique et technique. Sur le sujet de l'eau plus particulièrement, la CCPV s'appuie sur une esquisse du schéma directeur d'alimentation en eau potable pour étudier les optimisations possibles des sources existantes, les connexions envisageables et la création de nouveaux paysages éventuels afin de sécuriser l'alimentation en eau du territoire.



SILLY-LE-LONG
LE PLESSIS-BELLEVILLE

Une ZAC à Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville

Le projet de Zone d'Aménagement Concerté communautaire est situé à proximité de la N2 et à cheval sur les communes de Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville. Au total, il s'étendra sur une trentaine d'hectares.

Depuis 2016, la CCPV travaille à la création de cette ZAC qui vise à concrétiser une véritable ambition de développement économique. Les principaux enjeux et objectifs sont :

- Le soutien au développement économique local et au développement de l'emploi en répondant aux besoins des entrepreneurs locaux et régionaux.
- La diversification de l'activité du territoire.

Les études préalables terminées et le bilan de concertation rendu, les études vont se poursuivre afin de définir les caractéristiques de l'opération au niveau foncier, paysager, architectural, urbain et financier.



LÉVIGNEN

Du biogaz pour Crépy-en-Valois

150Nm³/h
de biométhane
directement injectés
sur le réseau de
Crépy-en-Valois

18 000 tonnes
de biodéchets traités
par an

13 000 000 kWh/an
produits soit
2 700 tonnes/an
équivalent CO₂ évitées
(calcul ADEME).

Portée par 3 agriculteurs, la société Naturagaz a pour ambition d'alimenter en biogaz la ville de Crépy-en-Valois au début de l'automne 2020. Ce projet ambitieux, mené en collaboration avec la CCPV, la Chambre d'Agriculture de l'Oise et des acteurs locaux, s'inscrit dans une démarche de recyclage des déchets organiques amorcée par le Plan Climat Air Énergie Territorial du Pays de Valois.

Située au bord de la RD25 sur la commune de Lévignen, une unité de méthanisation est en construction pour une mise en service au printemps. Pour accueillir les récoltes du printemps, les silos de stockage seront prêts en mai 2020. Le méthaniseur sera alimenté principalement par des Cultures Intermédiaire à Valeur Énergétique (CIVÉ) et les coproduits agro-alimentaires locaux tels que les pulpes de betteraves, les fumiers, les déchets de tri de céréales, etc. Moins de transport possible, c'est l'un des objectifs visés grâce à l'approvisionnement en matières provenant des surfaces agricoles à proximité immédiate du méthaniseur.



CRÉPY-EN-VALOIS

Dernière ligne droite pour Kubota

Les travaux avancent à grands pas. Bientôt, le centre de Recherche & Développement de Kubota, constructeur de machines agricoles, ouvrira ses portes à Crépy-en-Valois. Nous avons rencontré son directeur Philippe Colacicco.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Philippe Colacicco. Je suis le directeur du futur centre Recherche & Développement de Kubota à Crépy-en-Valois. Je travaille chez Kubota depuis 2016. Dès le début, le siège de Kubota m'a missionné pour créer un nouveau centre R & D près de Paris.

Pourquoi avoir choisi le Valois pour vous implanter ?

Plusieurs critères rentraient en ligne de compte mais le plus important était la configuration du site. Celui-ci doit pouvoir accueillir les bâtiments et les pistes d'essai. Le Valois offrait assez d'espace pour cela. Le second critère était la proximité avec l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. C'est primordial pour une entreprise d'envergure internationale d'être implantée sur un territoire situé aux portes du monde. Ensuite, la proximité avec la région parisienne qui offre un important bassin d'emploi.

Quels seront vos liens avec le Valois ?

Certains de nos salariés choisiront certainement d'y vivre. De plus, nous avons besoin d'un certain nombre de prestataires pour faire vivre le centre (restauration, entretien des locaux,...) mais aussi pour notre activité de prototypage (usinage, peinture,...). D'autre part, il est probable que nous travaillions en partenariat avec des agriculteurs locaux qui pourraient tester nos produits.

Comment la CCPV vous a-t-elle aidé ?

À plusieurs étapes du projet, la CCPV a été un partenaire clé qui a favorisé et facilité notre implantation. Nous cherchions un nouveau site mais il était primordial que notre venue ne soit pas une contrainte pour le territoire. Nous avons été très bien accueillis par la CCPV. Elle a d'abord eu un rôle de facilitateur en partageant avec nous son réseau de contacts, en ayant un rôle d'intermédiaire parfois ou en nous aidant dans les différentes démarches administratives. Elle nous accompagne afin que nos salariés s'installent dans de bonnes conditions.

Quand le site va-t-il ouvrir ses portes ?

Nous profitons des vacances d'été pour déménager le site d'Argenteuil. L'ouverture est prévue en septembre 2020. Toutes les installations seront opérationnelles et les 80 employés tous installés.



Philippe Colacicco,
directeur du futur
centre R&D de Kubota à
Crépy-en-Valois.





CRÉPY-EN-VALOIS
LE PLESSIS-BELLEVILLE

Le tri, c'est partout, au bureau et aussi à l'école!

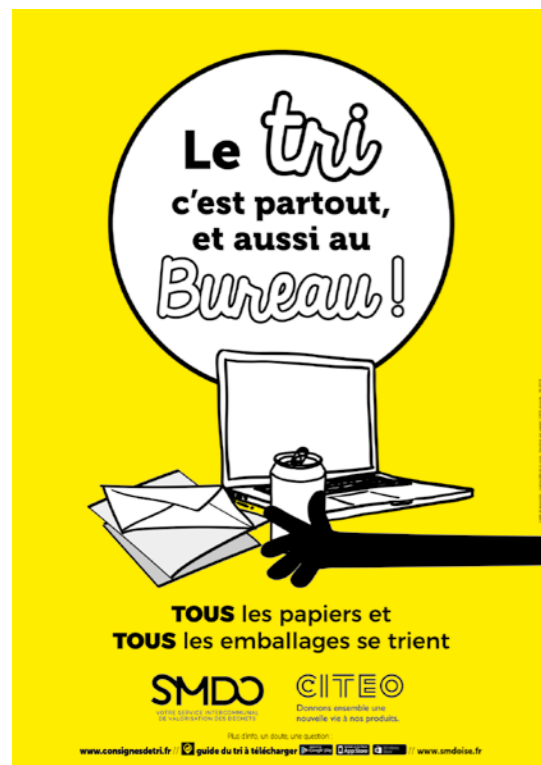
Le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) mène une expérimentation sur la mise en place du tri dans les bureaux. Dans l'Oise, ce sont seulement 22 entreprises et administrations qui ont été sélectionnées dont 2 dans le Valois : la mairie de Crépy-en-Valois et la société PSD Aéronautique à Le Plessis-Belleville. Toutes deux ont été retenues comme sites pilotes expérimentaux dans cette action menée en collaboration avec la CCPV.

Cette initiative portée financièrement par CITEO, l'éco-organisme des papiers et emballages, a pour objectif de limiter notre impact sur l'environnement, en nous donnant à tous, des moyens pour faire le tri, et ainsi réduire notre production d'ordures ménagères au sein de l'entreprise. En effet, le papier représente ¾ des déchets de bureau. Chaque salarié consomme annuellement 70 à 85 kg, soit l'équivalent de 3 ramettes par mois.

Ces papiers et emballages seront triés, matière par matière, au centre de tri du SMDO à Villers-Saint-Paul. Cet outil industriel permet de trier une vingtaine de matières différentes qui sont ensuite acheminées vers des usines de recyclage.

Les sites pilotes ont jusqu'avril pour donner l'exemple, et prouver qu'il est possible et intéressant de s'investir dans un défi pour l'environnement. Chaque établissement va tester des contenants de tri et des supports de communication. Le personnel d'entretien est intégré au projet et le personnel de l'établissement est sensibilisé.

À la fin de cette expérimentation, les résultats obtenus, les avis et impressions seront recueillis afin d'améliorer les outils et solutions proposés par le SMDO et les collectivités, qui les déploieront auprès de tous les établissements concernés dans l'Oise.



Aujourd'hui, le tri c'est + simple :
TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT!



CRÉPY-EN-VALOIS

Le CAUE à votre écoute

Depuis le 3 février, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) tient des permanences dans les locaux de la CCPV.

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le CAUE est un organisme public investi d'une mission d'intérêt général. Son rôle est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le département de l'Oise.

Quelles sont ses missions ?

Conseiller, former et informer/sensibiliser constituent les missions du CAUE. Tout acte d'aménagement, depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction d'une maison, est créateur d'un cadre de vie qui s'impose à tous. À tous les niveaux et à tous les stades de l'élaboration de ce cadre de vie, le CAUE promeut la qualité. Il intervient en aidant chaque acteur à assumer ses responsabilités. La pédagogie est la base de toutes ses actions.

Le CAUE est engagé dans des enjeux actuels tels que la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation de l'architecture, la gestion des ressources naturelles ou encore les économies d'énergie.

Il y répond en informant, en proposant des formations et en développant l'esprit de participation du public. Il conseille et apporte des réponses à des problématiques locales, qui intègrent aussi les enjeux nationaux.

À qui s'adresse-t-il ?

Vous êtes un **particulier** et vous avez un projet de construction, d'extension, de rénovation, d'énergie renouvelable ? Vous avez des difficultés à faire aboutir votre demande d'autorisation d'urbanisme ?

Le CAUE vous apportera une aide et un conseil gratuit, indépendant et personnalisé. Il répondra à vos questions techniques, administratives et juridiques. Il vous aidera à bien formuler et préparer votre projet. Afin de rendre ses conseils accessibles aux Valois, la CCPV a décidé d'adhérer à cet organisme et de mettre en place une permanence d'un architecte conseil du patrimoine. Celle-ci se tient sur rendez-vous tous les premiers lundis du mois, de 13h30 à 17h30, au siège de la CCPV (La Passerelle, 62 rue de Soissons à Crépy-en-Valois).

Demandez un rendez-vous par téléphone au 03 61 58 91 93 ou par mail à christine.kramer@cc-paysdevalois.fr

Plus d'infos sur www.caue60.com





BUDGET

2020, UNE ANNÉE

DE TRANSITION

Particularité de l'année 2020 : le renouvellement des instances. Pour assurer la continuité des actions en cours, les élus de la CCPV ont décidé de voter le budget primitif de l'exercice avant le renouvellement des instances communautaires qui fera suite aux élections municipales des 15 et 22 mars prochain. Le budget 2020 de la CCPV a été voté le 13 février.

Toutefois, le Conseil communautaire a souhaité encadrer en amont la préparation de ce budget en imposant qu'il comprenne principalement la poursuite des opérations engagées, les dépenses nécessaires au fonctionnement habituel de la collectivité mais également qu'il se borne, dans le cas d'opérations nouvelles, à des dépenses limitées qui devront présenter un certain degré d'urgence (au regard de la réglementation par exemple) ou d'opportunité.

Ainsi, le nouveau Conseil communautaire qui prendra place en avril aura la possibilité d'influer en cours d'année sur ce budget « de base » afin d'y introduire des actions supplémentaires qu'il estimerait opportunes.

OPÉRATIONS PHARES 2020

- Démarrage des travaux de réhabilitation du gymnase de Betz (1 609 000 € TTC d'investissement, 510 000 € à la charge de la CCPV après déduction des subventions).
- Poursuite des opérations de développement économique (ZAC Silly-Plessis, ZAEI de Crépy-en-Valois, pôle multi-modal de Crépy-en-Valois).
- Intégration au 1^{er} septembre 2020 de l'École de Musique du Valois dans l'établissement public Danse & Musique en Valois.
- Poursuite de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial.
- Études en cours concernant le service Eau et Assainissement et mise en place de quelques études nouvelles (révision du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable, étude de ruissellement, étude de danger Dignes).
- Acquisition de la partie restante du délaissé ferroviaire de la Voie Verte pour permettre ultérieurement de relier Ormoy-Villers.

BUDGET GLOBAL PRÉVISIONNEL 29 851 296,10 €

Budget prévisionnel de fonctionnement	23 243 971,98 €
Budget prévisionnel d'investissement	6 607 324,12 €

Base nombre d'habitants	56 676
Dépenses par habitant	526,70 €
Recettes par habitant	555,79 €
Impôts et taxes par habitant (TH, TF, TEOM)	182,25 €

BUDGET ANNEXE SPANC	dépenses	recettes
	209 581,07 €	209 581,07 €

COMPENSATIONS VERSÉES AUX COMMUNES **22,27 %**
6 647 600,00 €

ENVIRONNEMENT - DÉCHETS **17,94 %**
5 354 865,00 €

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA COLLECTIVITÉ **14,77 %**
4 410 320,42 €

ÉDUCATION ET SPORT **11,31 %**
3 376 114,14 €

AMORTISSEMENT ET REVERSEMENT À L'ÉTAT **7,61 %**
2 270 914,00 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI **6,39 %**
1 907 428,45 €

SDIS **6,36 %**
1 898 308,00 €

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE **5,94 %**
1 772 945,09 €

GESTION DE L'EAU **4,00 %**
1 193 770,00 €

CULTURE **3,41 %**
1 019 031,00 €

RÉPARTITION DU BUDGET

2020

PAR POSTE DE DÉPENSES

29 851 296,10 €

DÉPENSES & RECETTES POUR 100 €

DÉPENSES

COMPENSATIONS VERSÉES AUX COMMUNES	22,27 €
ENVIRONNEMENT	21,94 €
MOYENS GÉNÉRAUX	14,77 €
LOISIRS SPORTIFS	11,31 €
AMORTISSEMENT ET FNGIR*	7,61 €
SERVICE INCENDIE ET SECOURS	6,36 €
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	6,39 €
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	5,94 €
LOISIRS CULTURELS	3,41 €



RECETTES

18,46 €	FISCALITÉ REVERSÉE DES COMMUNES
16,67 €	TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
7,77 €	TAXE D'HABITATION
7,38 €	TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES
4,80 €	CONTRIBUTION FONCIÈRE DES ENTREPRISES
2,63 €	CVAE*, IFER* ET TASCOM*
0,98 €	TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES
10,92 €	EXCÉDENT REPORTÉ
8,92 €	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
8,07 €	AMORTISSEMENTS
6,87 €	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT
3,57 €	EMPRUNT
1,36 €	FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA
1,60 €	AUTRES

* FNGIR : fonds national de garantie individuelle des ressources
 CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
 IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau
 TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales

Les fruits d'un travail de longue haleine

Cette année, la CCPV bénéficie d'une certaine dynamique de ses recettes fiscales d'entreprises. Cette situation est le fruit d'une implication importante de la CCPV au cours des dernières années dans la promotion économique du Valois. L'accueil de nouvelles entreprises et le développement d'entreprises existantes apportent de nouvelles richesses, tant en termes de créations d'emplois que de ressources fiscales. Cette dynamique permettra de retrouver des marges de manœuvre financières dès 2020 et pour les années à venir. À titre d'exemple, 2020 devrait être marquée principalement par l'ouverture du centre de Recherche & Développement de

Kubota (plus d'infos en page 7 de votre *Bonjour Valois*), ainsi que par l'extension de la zone commerciale de Crépy-en-Valois. Cette situation pour notre Communauté de Communes est enviable et il est souhaitable qu'elle donne lieu à un travail de réflexion important pour définir les domaines dans lesquels la CCPV sera amenée à s'impliquer dans les années à venir. C'est en tout cas le vœu formulé par le Conseil communautaire actuel en invitant, d'ores et déjà, le prochain Conseil communautaire à engager un travail sur la définition d'un nouveau Projet de territoire, qui constituera le socle du développement du Valois pour le nouveau mandat.



LES MUSIVALES

Monsieur et Tout un orchestre découverte d'un dandy décalé

Samedi 4 avril à Rosoy-en-Multien, Monsieur et Tout un orchestre vous fera découvrir son 1^{er} album *Homme Demain*.

Son style vous mettra tout de suite au diapason de ses chansons, aussi excentriques qu'élégantes. Des textes qui ne sont pas sans nous rappeler la belle époque du grand Brassens. Monsieur reprend d'ailleurs au milieu de ses compositions, trois chansons de Roger Riffard qui fit les premières parties de nombreux concerts de Brassens. Rien que cela devrait éveiller votre curiosité et vous donner envie de venir écouter ses chansons à l'humour subtil, de belle écriture et d'orchestration réussie. Son swing coloré et rutilant vous redonnera le sourire.

TOUTES LES DATES ET LA PROGRAMMATION
www.musivales.fr

SAMEDI 4 AVRIL À 20H30
 MONSIEUR ET TOUT UN ORCHESTRE INVITE DÉBORAH WEBER
 Concert. Chanson française.
 Salle des fêtes à Rosoy-en-Multien.
 Tarif Découverte: 10 €

Billetterie ouverte sur www.musivales.fr et à l'Office de tourisme du Pays de Valois.



AGENDA

SAMEDI 28 MARS À 20H

L'ON DIT QU'AMOR EST DOLCE CHOSE...

Voix poétiques des femmes amoureuses aux XII^e et XIII^e siècles.
 Spectacle de chants médiévaux organisé par le Conseil départemental de l'Oise, Danse & Musique en Valois et le Musée de l'archerie et du Valois.

Au Musée de l'archerie et du Valois à Crépy-en-Valois.
 Gratuit sur réservation.
 Plus d'infos sur www.musee-archerie-valois.fr

PATRIURALES

DIMANCHE 29 MARS À 16H30

LES CAVES SE REBIFFENT! ARCHÉOLOGIE DU SOUS-SOL

Conférence de Maxime Chartier.
 La Passerelle à Crépy-en-Valois.
 Tarif: 8 €
 Plus d'infos sur www.musivales.fr

DU 1^{ER} AU 8 AVRIL

FESTIVAL DES LIVRES & VOUS

Animations, spectacles, expositions ateliers autour du livre sur le thème Ombres et Lumières.
 Salle Bernard Kindraich à Crépy-en-Valois.
 Plus d'infos sur www.crepyenvalois.fr/dlv2020

DIMANCHE 19 AVRIL DE 9H30 À 11H30

LES MARAIS DE FRESNOY-LA-RIVIÈRE

Balade aux marais et découverte de la faune et la flore.
 Organisée par Picardie Nature.
 À Fresnoy-la-Rivière.
 Inscriptions au 06 76 44 75 03.

SAMEDI 25 AVRIL À PARTIR DE 17H

CITY TRAIL DU VALOIS

Courses chronométrées de 7 km, 12 km et 21 km.
 Course pour enfants non chronométrée de 7 km.

Animations sur place. Stade du collège Gérard de Nerval à Crépy-en-Valois.
 Plus d'infos sur www.citytrailduvalois.com

PATRIURALES

DIMANCHE 26 AVRIL À 16H30

SACRÉ CHARLEMAGNE! LE VALOIS SOUS LES CAROLINGIENS

Conférence de Nicolas Bilot.
 La Passerelle à Crépy-en-Valois.
 Tarif: 8 €
 Plus d'infos sur www.musivales.fr

SAMEDI 16 MAI À PARTIR DE 19H

LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Animations et visites nocturnes.
 Au Musée de l'archerie et du Valois à Crépy-en-Valois.
 Entrée libre et gratuite.

MUSIVALES

SAMEDI 16 MAI À 20H30

ORCHESTRE DE PICARDIE

Mozart et Haydn.
 Église Saint-Pierre-Saint-Paul à Lagny-le-Sec.
 Tarif: 15 €

DIMANCHE 17 MAI DE 9H30 À 11H30

LE COTEAU DE BAYBELLE SERVI PAR THIERRY

Sortie nature. Découverte de la faune rare.
 À Rocquemont.
 Inscriptions au 03 22 89 63 96 et à reservation@cen-hautsdefrance.org

PATRIURALES

DIMANCHE 24 MAI À 16H30

MORIENVAL N'EST PAS QU'UNE ABBAYE! AUX ORIGINES D'UNE COMMUNE DU VALOIS

Conférence de Maxime Chartier et Morgan Hinard.
 À Morienval.
 Tarif: 8 €
 Plus d'infos sur www.musivales.fr



Nos pépites géologiques reconnues

Trois sites du Pays de Valois sont inscrits à l'inventaire régional du patrimoine géologique. La présence d'un site géologique inscrit à l'inventaire sur notre territoire constitue une reconnaissance avec un fort enjeu patrimonial. Découvrez les pépites géologiques du Valois.



L'ensemble dunaire des sables bartoniens à Ermenonville

Le massif d'Ermenonville se caractérise par un sol très sableux. La mer de sable accueille d'ailleurs un parc d'attraction du même nom. Ce sable provient de l'accumulation de dépôts qui se sont produits dans une mer tropicale qui occupait la région à l'époque tertiaire. Parfois ce sable s'est cimenté en blocs de grès qui parsèment le paysage. Au quaternaire glaciaire, l'érosion par l'eau, le vent ou le gel, plus ou moins prononcée selon la nature des roches, tendres ou dures, va conduire au relief actuel. Les vents violents vont créer les dunes qui aujourd'hui parsèment la forêt.



Le chaos gréseux du Bartonien à Péroy-les-Gombries "La Pierre glissoire"

La Pierre glissoire est un îlot de landes à Bruyères émergeant du massif du Bois du Roi et présentant des paysages variés. Il y a 40 millions d'années la mer y était présente. Le sable durcit et se transforma en ces immenses colosses de grès. Plus tard leur effondrement créa les « Chaos de grès » visibles aujourd'hui.



La sédimentation du Cuisien et du Lutétien dans les carrières de la vallée du ru de Bonneuil

Depuis l'aube du quaternaire, l'érosion hydro chimique a réalisé dans les calcaires lutétiens de Picardie différentes cavités souterraines. Ce Lutétien moyen est le sous-étage qui a fourni de loin les plus grands volumes de pierre de taille extraits dans les carrières souterraines, notamment à Bonneuil-en-Valois, Éméville, Feigneux, Fresnoy-la-Rivière et Morienval. Les 25 carrières créées par l'homme sur les 5,6 km de vallée lui ont valu le nom de Vallée de la Pierre du Valois.

Tous ensemble vers les JO 2024

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. La CCPV fera partie de cette grande aventure puisqu'elle s'est vue décerner le label « Terre de Jeux 2024 », au titre du soutien qu'elle manifeste à l'égard des communes de Nanteuil-le-Haudouin et de Crépy-en-Valois dans leur ambition de devenir « Centre de Préparation aux Jeux Olympiques ».



Deux projets ambitieux

Pour nourrir cette ambition, deux équipements sportifs de grande envergure ont été présentés par les deux communes membres :

- une Maison des arts martiaux et des sports de combat à Crépy-en-Valois, inaugurée en février.
- un Centre d'entraînement olympique de tir à l'arc à Nanteuil-le-Haudouin, en projet.

Ces structures permettront peut-être aux deux communes d'être sélectionnées comme « Centre de préparation aux jeux » et devenir ainsi bases arrières de préparation pour des équipes olympiques, de tir à l'arc pour Nanteuil-le-Haudouin, et de judo, boxe et taekwondo pour Crépy-en-Valois.

Le Valois, une Terre de Jeux 2024

Pour Nanteuil-le-Haudouin et Crépy-en-Valois, déjà labellisées « Terre de Jeux 2024 », être labellisées « Centre de préparation aux jeux » leur permettra d'obtenir, pour les équipements sportifs concernés, des crédits spécifiques. Mais pas seulement. Accueillir une ou plusieurs délégations sportives internationales fera rayonner le Valois au niveau mondial.

Pour qu'elles puissent accéder à la labellisation « Centre de Préparation aux Jeux », il était important qu'elles reçoivent un soutien supra-communal. Pour manifester son soutien, la CCPV s'était donc inscrite en octobre 2019 pour obtenir le label « Terre de Jeux 2024 ». Ce label, attribué par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, reconnaît l'investissement de la CCPV dans l'aventure olympique et paralympique de Paris 2024 et son engagement pour favoriser au quotidien la pratique sportive sur son territoire. La CCPV est fière de participer à la grande aventure des Jeux Olympiques Paris 2024 pour insuffler l'esprit olympique et valoriser les actions menées par les communes du territoire.

Le lycée Jean Monnet engagé

Grâce à son engagement tant sportif que culturel dans l'esprit des Jeux Olympiques, le lycée Jean Monnet de Crépy-en-Valois s'est vu décerner le label « Génération 2024 » pour 3 ans. Ce label dédié aux établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes dans la perspective des Jeux Olympiques 2024.

PÉPINIÈRES DU VALOIS

À 35 minutes de Paris, bénéficiez de nos pépinières d'entreprises.



Des locaux adaptés

Espace Valois Entreprendre

4 bureaux de 15 à 20 m² meublés pour des locaux administratifs.
1 salle de réunion.
1 espace restauration.

Bâtiment Industriel Locatif

7 locaux d'activité de 150 m² pour les artisans et TPE/PME.



Des prix attractifs

Des contrats souples à des prix avantageux.



Des conseils gratuits et personnalisés

Besoin d'une aide pour élaborer votre business plan ? Une question sur les financements à taux zéro ?
Notre conseiller création-reprise d'entreprise répond à toutes vos questions.

RETROUVEZ LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES DU PAYS DE VALOIS SUR :



www.linkedin.com sur la page officielle **Pépinières d'entreprises du Valois**



www.pepinieres-paysdevalois.fr

Pour plus de renseignements,
contactez le service Développement économique de la CCPV :

Tél. : 03 61 58 91 81 - Mail : economie@cc-paysdevalois.fr